

# L'Autriche achète le missile Mistral de Matra

Lesch  
27  
1  
93

**Le succès de Matra face à une large concurrence internationale conforte le missilier français à la veille de la restructuration du secteur en France.**

◆ Le Conseil de défense autrichien a annoncé, hier, qu'il choisissait le missile Mistral de Matra, de préférence au Stinger américain et au RBS 70 suédois, pour satisfaire le besoin national d'un missile antiaérien à très courte portée. Une première commande d'environ 730 millions de francs portant sur plusieurs centaines de missiles dans une configuration « portable » a aussitôt été notifiée à l'industriel français. L'Autriche est le quinzième acheteur de ce missile vendu depuis 1989 à plus de 10.000 exemplaires.

Alors qu'il est actuellement engagé dans un véritable bras de fer avec Aérospatiale et Thomson-CSF en vue d'éventuels rapprochements, Matra n'a pas manqué l'occasion de faire savoir que les Autrichiens avaient éliminé dès le départ le missile Javelin de l'irlandais Shorts Brothers qui ne répondait pas aux spécifications. Une façon de souligner que Louis Gallois et Alain Gomez n'auraient rien à gagner à créer en France une seconde compétence dans ce secteur en s'alliant, comme il en est question, avec Shorts Brothers.

Ce tout dernier succès de Matra ne va probablement pas faciliter les discussions franco-françaises en cours, censées aboutir à des rapprochements sur des bases paritaires. Alors que le secteur est en plein marasme, Matra Défense affiche en effet depuis septembre dernier une santé quasi insolente : choix du missile Apache par l'Allemagne, confirmation du drone Brevet (avion sans pilote) repêché in extremis malgré les contraintes budgétaires, commande de 1.500 missiles air-air (dont le futur Mica) par Taiwan... En quelques mois, la société s'est constitué un carnet de commandes de plus de 20 milliards de francs (contre 9,5 milliards pour Aérospatiale Missiles) représentant quatre ans de chiffre d'affaires.

Cette commande autrichienne donne aussi l'occasion au groupe de Jean-Luc Lagardère de justifier la fusion Matra-Hachette, qui « a permis d'offrir une vaste palette de compensations » (plus de 100 %) dans la quasi-totalité des secteurs du groupe : automobile, télécoms, espace, édition... Un large plan de coopération et d'investissement local serait en cours de finalisation entre Matra et les services autrichiens.